

Communiqué de Presse

TRAVERSEE CENTRALE DES PYRENEES

Martin MALVY souhaite apaiser les esprits et retire le projet d'étude de compatibilité environnementale

Martin Malvy souhaite "apaiser les esprits" et retire le projet d'étude de compatibilité environnementale.

Martin MALVY a adressé au Maires et Présidents de Structure Intercommunale du Canton d'Argelès Gazost, le courrier suivant :

*Monsieur le Maire,
Monsieur le Président,*

J'ai bien reçu votre lettre du 25 septembre, dont j'ai pris connaissance avec attention. Comme vous l'écrivez vous-mêmes, le problème posé à terme par le franchissement des Pyrénées ne peut être éludé, ni pour ce qui est du développement économique, ni pour ce qui est de la protection de l'environnement et la sécurité.

L'idée d'une traversée nouvelle des Pyrénées, dédiée au ferroutage - c'est à dire au transport des marchandises par le rail- mais aussi au trafic voyageur, n'est pas récente. En janvier 2003, sur ma proposition, un colloque public a d'ailleurs été organisé sur le sujet à Tarbes où, vous vous en souvenez peut être, les opinions exprimées furent très largement favorables.

Vous me faites part des inquiétudes et protestations d'une partie de vos concitoyens. J'ai rencontré certains d'entre eux.

Nous avons pensé qu'une vallée étant effectivement la plus souvent citée, il convenait, dans son intérêt, d'examiner si un projet de cette nature était compatible avec le respect de son environnement. Vous m'écrivez -et cela est parfaitement exact- qu'aucun tracé n'a été retenu et qu'aucune décision de faire n'a été prise. Vous en concluez qu'il n'y a donc pas lieu de procéder à l'étude que nous avons décidée d'engager.

Les deux approches ont leur logique. La nôtre, je le constate, n'a pas été comprise.

*Or je souhaite comme vous apaiser les esprits.
Je retire donc purement et simplement le projet de cette étude, dont l'opérateur n'est d'ailleurs pas encore désigné.*

Des éléments nouveaux sont intervenus sur ce dossier dans un passé récent : La reconnaissance par l'Europe de la nécessité d'une traversée nouvelle de la chaîne, ainsi que des déclarations du ministre français de l'Equipement.

Un sommet franco-espagnol se tiendra par ailleurs très prochainement à Saragosse où le sujet sera très certainement abordé.

Le projet dépassant les attributions des collectivités territoriales et ne pouvant relever que des Etats et de l'Europe, il me paraît donc, en conclusion, tout à fait compréhensible de leur laisser dans l'immédiat le soin d'envisager, en concertation, les diverses hypothèses et solutions au problème posé.

Soucieux comme vous du développement économique et du développement durable ainsi que de la qualité de la vie de tous nos concitoyens, je vous prie de croire à l'assurance de mes sentiments distingués.

Martin MALVY